

# SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2021

## ORDRE DU JOUR

1. Urbanisme :
  - Aménagement rue du moulin
  - Instauration du ravalement de façade
2. Association Foncière de Sand : Désignation des membres de la Commune
3. Divers

**Secrétaire de séance :** Martine WALTER

**Membres présents :** Denis SCHULTZ, Anny SUR-RIEGEL, Pierre SCHNEIDER, Fabienne TUSSING, Martine WALTER, Jean-François MAILLOT, Cécile GARBACIAK, Pascal GOERGER, Valentine HARLEPP, Benoît ANDRES.

**Membres excusés :**

**Maurice WEIBEL, excusé sans procuration,  
Gwendoline HURSTEL, excusée sans procuration,  
Bruno KIENNERT, excusé sans procuration,  
Amandine KALCK, excusée avec procuration à Pascal GOERGER,  
Christophe JACOB, excusé avec procuration à Pierre SCHNEIDER.**

Le Maire propose de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- Communauté de Communes du Canton d'Erstein : conventions de location de locaux
- Finances : Emprunt

**Adopté à l'unanimité**

**Point de l'ordre du jour N° 1.**

**Objet :** Urbanisme – Aménagement de la rue du Moulin

Le Maire présente au conseil l'AVP de l'aménagement de la rue du moulin et en rappelle les objectifs. Il s'agit notamment d'élargir les trottoirs de cette rue étroite et qui dessert la zone d'activité du Moulin, pour qu'ils soient conformes aux normes PMR, ainsi que de remplacer l'éclairage public actuel par un éclairage à LED pour participer à la transition énergétique.

Le montant total, des travaux estimés par le maître d'oeuvre, LARBRE, se chiffre à 347 241 € HT auxquels il faut rajouter les coûts :

- de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (ATIP) pour 11 700 € HT,
- de la maîtrise d'oeuvre (LARBRE) pour 16 302 € HT,
- de l'étude technique de sol déjà réalisée par ICSEO pour 3 125 € HT,
- de l'établissement du plan topographique par le géomètre ERTZ Simon pour 1 540 € HT

soit un total pour le projet de 377 708 € .

## COÛT ESTIMATIF DÉTAILLÉ DU PROJET

**REMARQUE :** Le détail des travaux figure en annexe de la note Avant projet

POSTES DE DÉPENSES (par corps de métier)	MONTANT H. T.
<b>Assistance Maîtrise d'ouvrage</b>	11 700 €
<b>Maîtrise d'oeuvre</b>	16 302 €
<b>Etude I CSEO</b>	3 125 €
<b>Plan topographique</b>	1 540 €
- Terrassement	133 878 €
- Bordures et caniveaux	82 542 €
- Revêtement	49 147 €
- Espaces verts- plantations	224 €
- Assainissement	28 171 €
- Divers	2 756 €
- Exécution	1 200 €
- Recollement	1 600 €
<b>Réseaux secs</b>	
- Terrassement	11 101 €
- Eclairage Public	34 422 €
<b>TOTAL</b>	<b>377 708 €</b>

Le Maire présente au conseil le plan de financement.

**AMENAGEMENT DE LA RUE DU MOULIN- PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL HT**

Acquisitions immobilières		0,00 %	<b>AIDES PUBLIQUES (1) :</b>		
<b>TRAVAUX (détailler les différents postes)</b>			- Union européenne		0,00 %
<b>Assistance Maîtrise d'ouvrage</b>	11 700,00 €	3,10 %	- ÉTAT : dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)		0,00 %
Maîtrise d'oeuvre	16 302,00 €	4,32 %	- ÉTAT : dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	151 083,00 €	40,00 %
Etude ICSEO	3 125,00 €	0,83 %	- ÉTAT autre (préciser) :		0,00 %
Plan topographique	1 540,00 €	0,41 %	- Région		0,00 %
<b>Travaux de voirie</b>			- CAE	100 000,00 €	26,48 %
- Terrassement	133 878,00 €	35,44 %	- Groupement de communes		0,00 %
- Bordures et caniveaux	82 542,00 €	21,85 %	- Autre commune		0,00 %
- Revêtement	49 147,00 €	13,01 %	- Établissements publics (Caisse des Dépôts par ex.)		0,00 %
- Espaces verts - plantations	224,00 €	0,06 %	- Aides publiques indirectes		0,00 %
- Assainissement	28 171,00 €	7,46 %	- Autres		0,00 %
- Divers	2 756,00 €	0,73 %			
- Exécution	1 200,00 €	0,32 %	<b>SOUS-TOTAL AIDES PUBLIQUES</b>	251 083,00 €	66,48 %
- Recollement	1 600,00 €	0,42 %	<b>Autofinancement</b>		
<b>Réseaux secs</b>		0,00 %	- Fonds propres	126 625,00 €	33,52 %
- Terrassement	11 101,00 €	2,94 %	- Emprunts (2)		0,00 %
- Eclairage Public	34 422,00 €	9,11 %	- Crédit-bail		0,00 %
<b>A DÉDUIRE (s'il y a lieu)</b>			- Autres - aides privées (CAF par ex.) (2)		0,00 %
Recettes nettes générées par l'investissement					
			<b>SOUS-TOTAL AUTOFINANCEMENT</b>	126 625,00 €	33,52 %
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	377 708,00 €	100,00 %	<b>TOTAL RESSOURCES</b>	377 708,00 €	100,00 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

**DÉCIDE :**

- **d'adopter** l'avant projet (AVP) du plan d'aménagement de la rue du Moulin tel que présenté par le Maire,
- **de réaliser** les travaux y afférent,
- **d'adopter** le plan de financement tel que présenté par le Maire,
- **d'autoriser** le Maire à solliciter toute subvention permettant de baisser la charge pesant sur la commune pour la réalisation du projet,
- **de donner** mandat au Maire pour conclure toute convention de nature à permettre la réalisation des travaux et de leur financement.

**Adopté à l'unanimité**

**- Instauration du ravalement de façade**

Ce point sera discuté en commission d'urbanisme et présenté dans un prochain conseil.

**Point de l'ordre du jour N° 2.**

**Objet : Association Foncière de Sand : Désignation des membres de la Commune**

**Annule et remplace la délibération N°2020/36 du 10/07/2020** suite aux changements de situation de deux propriétaires.

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'il est membre de droit du bureau de l'Association Foncière de Sand.

Le Conseil Municipal est cependant appelé à désigner 5 Membres complémentaires pour le renouvellement du Bureau de l'Association Foncière de Sand :

Le Maire **PROPOSE** de désigner comme :

**TITULAIRES :**

- GOERGER Pascal                   6, rue du Panama
- WALTER Christian               10, rue du Général Leclerc
- SCHNEIDER Pierre               17, route de Strasbourg

**SUPPLÉANTS :**

- WALTER Martine                1, rue du 1<sup>er</sup> décembre
- BOOTZ Vincent                  3a, rue de Westhouse

**Adopté à l'unanimité**

**Point de l'ordre du jour N° 3.**

**Objet : - Communauté de Communes du Canton d'Erstein : conventions de location de locaux**

Pierre SCHNEIDER, Adjoint au Maire, présente au conseil les conventions réciproques de location de locaux à usage d'un accueil périscolaire entre la Communauté de Communes du Canton d'Erstein et la Commune de Sand :

- salle associative et sportive (jointe),
- le périscolaire (jointe).

Il est proposé au conseil de valider ces conventions et d'autoriser le Maire à signer tous les documents y afférents.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DÉCIDE de valider** les deux conventions telles que présentées et **d'autoriser** le Maire à les signer ainsi que tous les documents y afférents.

**Adopté à l'unanimité**

**Point de l'ordre du jour N° 4.**

**Objet : Finances : Emprunt**

Pierre SCHNEIDER, Adjoint aux finances , confirme à l'assemblée, que la commune a besoin de faire un emprunt de 250 000 € pour le remboursement de la ligne de Trésorerie au 31/03/2021, des frais annexes et les travaux de voirie de la rue du Moulin. Il est proposé au Conseil d'autoriser le Maire à faire les demandes d'offres d'emprunt pour un montant de 250 000 € et de retenir le moins disant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DÉCIDE d'autoriser** le Maire à lancer les demandes d'offres d'emprunt , de retenir le moins disant et de signer tous les documents y afférents.

**Adopté à l'unanimité**

**Point de l'ordre du jour N° 5**

**Objet : Divers**

- Pont de l'Ill : travaux à partir du 15/03/2021 durant six semaines,
- Panneapocket : système d'information aux habitants fonctionne depuis le 17/02/2021,
- Étude diagnostics du réseau d'assainissement durant toute la semaine du 01/03/2021 (entre minuit et cinq heures du matin),
- CME : le 13/03/2021,
- Prochain conseil municipal : le 08/04/2021 à 20 h au CPI.



Le conseil municipal est clos à 21h30.

